

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le samedi 23 mai 2020 à 11h00

Salle culturelle, route de Courreau

33930 Vendays-Montalivet

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et conformément à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, la séance :

- se tiendra exceptionnellement dans la salle culturelle afin de respecter les règles de distanciation et notamment 4m² par personne.
- sera réalisée dans les règles du droit commun, avec présence du public, limitée à six personnes, celles-ci représentant trois professionnels de l'information à savoir : Le Journal du Médoc, Sud Ouest et FR3 (2 professionnels maximum par entité).



Conseil Municipal

- Election du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints au maire
- Lecture de la charte de l'élu local
- Fixation des indemnités de fonctions du maire
- Fixation des indemnités de fonctions des adjoints

Délégations

- Délégations du Conseil Municipal au maire